L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 14 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, un établissement d'épicerie et de fourrage bien connu et établi depuis 17 ans. Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux, coin Pologne et Dauphine, 3me district.
10 juin—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Gernon, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'îlet numéro vingt-deux, sur un plan dressé par George T Dunbar, voyer le 1er avril 1848, déposé au bureau de Adolphe Mazureau, ex-notaire public en cette ville, pour référence; et mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

PAR LE CONSTABLE.

Frank E. Rainold vs Crescent Brush Manufacturing Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, Les.—No 20,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 26me jour de juin 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine à coudre pour le cuir. 24 plumeaux pour comptoirs et 891 brosses assorties plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 26

Charles Grillot vs M. L. Hopper.
Hugh J. Cassidy vs Ben. Fields.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans.—No 19,999 et 20,230—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin du Passage de la Bourse et la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 20me jour de juin 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux chevaux de course appelés "Dan Collins" et "Lourine."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 juin—7 14 20

Louis E. Chaplain vs. Mlle Alice Reed.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 20,421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 34 de la rue Sud Bassin, entre Gasquet et Commune, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 25.

Theodore A. Ray et Henry M. Barker vs. N. O. Levens.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 26,459 et 26,460.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 15 juin 1894, à 3 heures P. M., au No 114 rue du Camp, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un registre, une glacière, un pupitre, grillages en fer etc. et un wagon à ressorts à quatre roues, un jeu de harnais.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
5 juin—5 12 15 Constable.

R. L. Pettigrew, agent of Seth Thomas Clock Co vs J. F. Ferguson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,057. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'entrepôt, du plaignant. No 505 rue Dryades entre le chemin Félicité et la rue St-André dans le Quatrième District de cette ville, MARDI le 19me jour de juin 1894 à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un wagon à quatre roues, un cheval bai et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
6 juin—6 12 19—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Attendu que Charles B. Upton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE.
14 juin—14 17 23 Greffier.

Succession de Thomas Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,941—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Barlow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12 juin—12 16 21 Greffier.

Marion H. Monroe vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,011—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John L. Robbins, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE.
10 juin—10 14 19 Greffier.

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louisa Brand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
10 juin—10 14 19 Greffier.

Succession de James Grennen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléan—No 42,669—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. Stanton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE,
8 juin—8 12 17 Greffier.

Succession de Mary Clarke, née Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,381—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
9 juin—9 13 17 Greffier.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'îlet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.)

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Louisiana Avenue les rues St Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'îlet No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 20 avril 1885; une esquisse du dit îlet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue St-Denis.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété décrite ci dessus désignés comme lots numéros six, sept et onze sur le dit plan mentionné ci-dessus du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire public. Les lots six et sept sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro onze mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Louisiana par le fond des divers Nos six à dix, les deux inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chapman vs Old African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 31,066—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme lot ou portion de terre dans l'îlet (361) trois cent soixante-un, dans le Premier District, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret, mesurant (92) quatre-vingt-douze pieds de face à la rue Howard (81) quatre vingt-un pieds de large dans le fond sur (125) cent-vingt cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée de tous les lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juillet 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur, etc., par le Shérif.

Edward W. Burbank, vs Henry Theze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans et à un certain bail entre Michael Hackett et la Ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 2 décembre 1885, de certains lots de terre décrits comme suit: Deux certains lots ou certaines portions de terre faisant face à la rue Melpomène, dans le premier district de cette ville, un lot étant situé dans l'îlet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Thalie, et l'autre dans un îlet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Terpsichore, mesurant chacun trente-huit pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur et façade en cent quatorze pieds six pouces (moins quatre pieds pris sur la façade de chaque lot pour l'élargissement du trottoir rue Melpomène) sur une ligne parallèle au marché Dryades, les deux portions de terre sont limitrophes sur leur ligne de côté vers la rue Dryades à un espace s'étendant de toute leur longueur de la face, ayant une façade de vingt-six pieds de largeur de la ligne de côté des dits lots à une courbe du dit marché Dryades et ont chacun dans le fond une allée de treize pieds de large qui restent pour un chemin public ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels bail, bâtisses et améliorations ont été vendus par Michael Hackett au défendeur Henry Theze d'après un acte passé pardevant le dit Taylor, notaire public, en date du 19 mai 1890. Le tout sujet à un bail du dit lot, bâtisse et améliorations par le dit Henry Theze à Abraham Oldstein d'après un acte passé pardevant Edgar M Cahn, le 29 février 1892, et renouvelé par un acte entre les dites parties pardevant le dit notaire, daté le 31 octobre 1893. copies de tous les dits actes et copies des ordonnances de la ville auxquelles on se réfère ici sont enregistrées dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera au dessus du montant de son enchère, le paiement du loyer du bail ci-dessus à raison de $240.00 par an à partir du 1er jour d'octobre 1894.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.—Bail et droit d'occupation.

H. W. Breitling versus Mme J. G. Schlosser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,954.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° **Un lot assorti de meubles de ménage**, etc., selon l'inventaire.

2° **Tous les droits, titres et intérêts** de la défenderesse au bail de la maison No 466, Avenue St-Charles, fait par Mme S. M. Rivere, le 2 janvier 1894 avec la défenderesse, et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1894, à un loyer mensuel de $25.

3° Et dans le cas où le dit bail ne se vendrait pas, il sera offert en vente le droit d'occuper la dite maison No 466 Avenue St Charles, à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses en bois à deux étages bien situées et rémunératives

Nos 274 et 276 rue Baronne,

Louées actuellement à raison de $360 et $480 par an, respectivement.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,723.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,727.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et De.ord (maintenant Avenue Howard) les dits lots sont adjacents l'un à l'autre; le lot No "Deux" mesure dix-sept pieds onze pouces de face à la rue Baronne sur cent quatre vingt-douze pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No Trois mesure dix-huit pieds de face à la rue Baronne sur cent quatre-vingt-douze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, d'après une esquisse de W. T. Thompson, ex sous-voyer, et enregistrée au bureau du greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans les affaires ci-dessus comme suit:
Lot No 2 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,723.
Et Lot No 3 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,727.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—juil 3 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans
versus
Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet désigné par le No municipal No 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, sous la date du 9 février 1836 et désigné pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade rue St-Charles, sur cent quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et Installations, etc., d'un Magasin de chapeaux.

Berkson Bros. versus Wm J. Hare.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,716.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 juin 1894, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au local No 173 rue Sud Remparts.
Un grand assortiment de chapeaux, casquettes, bretelles, articles divers, etc., ainsi que les installations, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un cheval.

N. Maestri versus Baptiste Paragné.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,750—En vertu d'un ordre de vente daté 11 juin 1894 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 juin 1894, à 2:30 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'écurie, No 135 rue Nord Remparts.
Un cheval baie foncé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juin—14 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Septième District.

T. L. Bayne vs Lewis M. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,547.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson dans cet Etat (actuellement le Septième District de cette ville) et désignés par les numéros cinq et six dans l'îlet numéro 1-16, sur un plan dressé par Castaing et Celles, et daté Nouvelle Orléans, 15 mars 1866, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'îlet borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Millaudon; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Ann, sur une profondeur de cent quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir: Un billet de $50 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893. le tout jusqu'à parfait paiement,—5 0/0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais et dépens du procès et de la vente, ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100, daté du 3 juillet 1891, et payable respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0/0 l'an à partir de leur date (le dit intérêt étant payable semi annuellement) et garantis par hypothèque et lien du vendeur, sur la dite propriété, selon un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Deuxième District.

Theodore A. Beck vs Oliver H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,463.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Douze certains lots de terre** dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 411, borné par les rues St-John, Washington, Lopez et Gayoso, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 19, 20, 21, 22 et 23, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil en date du 10 avril 1888 et déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire, en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gayoso, trente pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure trente pieds de face à la rue Gayoso, sur quatre-vingt pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes sur le côté du lot No 7 et cent cinquante-six pieds de profondeur sur le côté de la ligne vers la rue St-John; le lot No 9 mesure trente pieds de face à la rue St John, une largeur de soixante deux pieds dans le fond sur une profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 10 de cent pieds, et cent deux pieds dix pouces 3 lignes de face à la rue Gayoso et forme l'encoignure des rues Gayoso et St John; le lot No 10 mesure trente pieds de face à la rue St-John, trente pieds de largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur. Le lot No 14 mesure sept pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue St John, sur une première ligne s'étendant du côté du dit lot vers la rue Lopez et trente-trois pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue St-John sur une seconde ligne s'étendant vers le côté du lot qui est le plus rapproché de la rue Gayoso, huit pieds de largeur dans le fond et cent pieds de profondeur, entre lignes convergent, le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Lopez, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur le côté de la ligne qui le divise du lot No 20, et cent vingt pieds de profondeur sur l'autre côté vers la ligne de la rue St-John, à un point sur le fond du lot No 14, à quel point il y a une largeur de deux pieds et puis une autre profondeur de trente trois pieds, à la ligne du fond du dit lot et seize pieds de largeur sur la ligne du fond. Les lots Nos 21, 22, 23 et 20 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lopez, trente pieds de largeur dans le fond, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

2° **Deux lots de terre**, situés aussi dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 376, borné par les rues Dupré, White, Ursulines et Bellechasse, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par E. Surgi ingénieur civil, en date du 28 avril 1888, déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire, lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 13 mesure trente-deux pieds de face à la rue Dupré, trente pieds de largeur dans le fond, cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 14, et cent dix-sept pieds sur la ligne qui le divise du lot No 12.

Le lot No 14, d'une forme triangulaire, forme le coin des rues Dupré et Bellechasse et mesure quarante-neuf pieds de face à la rue Dupré, cent deux pieds et cinq pouces de face à la rue Bellechasse et cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans vs. Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,258—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11", 5"' (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 6", (cent-vingt-quatre pieds, six pouces) rue Colisée; 124', 8", 3"'; (cent-vingt-quatre pieds, huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et a 31', 11", 6"'; (trente-un pieds, onze pouces et six lignes de largeur.)

Le terrain No 6 a 31', 11", 5"' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8" 3"', (cent vingt quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125' 4", (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé; 31', 11", 6"', (trente-et un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. A. BLAKELY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, meubles de salon, de chambre à coucher, salle à manger, miroirs pour cheminée, manteau de cheminée, jolies gravures, pendules, ornements.

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 39,028.

PAR E. A. BLAKELY, encanteur—Bureau No 92 rue du Camp, nouveaux Nos 410 et 412 rue du Camp, près Poydras,—MARDI, 26 juin 1894, à 11 A. M., à la Salle d'Encan, No 92 rue du Camp, nouveaux Nos 410 et 412 rue du Camp.—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 mai 1894, dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Diefenthal, No 39,028, il sera vendu à l'encan—

Un grand assortiment de meubles de maison et autres articles conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant
14 juin—14 17 20 24 25 26

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 3,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—JEUDI, 5 juillet 1894, à la Bourse des Encanteurs, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 3 de l'îlet 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication. 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John White.

No 42,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 30 mai 1894, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberty, Thalia et Melpomène, désigné par le No 4, sur un plan de J. F. Braun, daté du 10 avril 1875, et mesure 26 pieds de face sur la rue Franklin, 38 pieds 8 pouces 7 lignes dans le fond, 64 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, près de la rue Melpomène, et 65 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro 390 rue Franklin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme L. M. Delogny vs. ses créanciers.

No 161—Vingtième Cour de District Judiciaire, Paroisse St Jacques

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 11 mai 1894 de l'Hon. Walter Guion, juge de la susdite Cour, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite:

Le substantiel magasin en briques à trois étages, No 14 rue [illegible] dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Union et Perdido. Le terrain est décrit comme le No 2 sur un plan de même et d'autres terrains annexés à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, en cette ville, le 19 décembre 1885, et mesure 23 pieds de façade rue de l'Union, 22 pieds 11 pouces de largeur sur la ligne de derrière, sur 110 pieds, 1 pouce de profondeur sur la limite le divisant du terrain No 1 du côté de la rue Carondelet, et 111 pieds, 6 pouces de profondeur sur la limite le séparant du terrain No 3 le plus rapproché de la rue Baronne; le tout plus ou moins. A proximité de la Bourse au Coton et des autres Bourses et bien situé dans le centre des affaires, cela fait un immeuble d'un placement sûr et avantageux.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le recouvrement des billets; la police d'assurance pour le montant du paiement sera transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de vente.

L'acte de vente pardevant M. Voorhies, notaire aux frais de l'acquéreur.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Montgomery Gibson
vs.
Preston Johnston Gibson et als.

No 41,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 21 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 25 février 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, daté du 8 mars 1894, par le dit juge dans la succession de R. L. Gibson, No 37,905 de la dite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre, connu comme The Oak Forest Plantation, sur le Bayou Black, à peu près à 18 milles de Houma, paroisse Terrebonne, Etat de la Louisiane, situé sur les deux côtés du Bayou, borné en haut, sur le côté gauche, rive descendante, par la terre anciennement appartenant aux héritiers de Russel, et en haut, sur la rive droite descendant, par la terre de John Favey, et en bas, sur la rive droite descendant, par la terre anciennement appartenant à R. R. Barrow, maintenant celle de A. A. Bodin, et au haut, même rive par la terre de J. P. Robertson, ensemble avec les bâtisses et améliorations, 3 mulets, outils aratoires, animaux et machine, etc. La portion de Oak Forest Plantation sur la rive nord du dit bayou Black, étant composée des lots 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 91 et la moitié du haut du lot 92 dans le township 16, range 15 Est, et la portion sur la rive sud est composé des lots 80 et 81 dans le township 16, range 15 Est et la portion du bas, à savoir:

7 80-100 chaînes de face du lot 20; le tout des lots 29 et 30 et la moitié nord-ouest du quart du lot 35, township 17, range 15, East contenant 31-49 et 69-100 acres plus ou moins, sauf et excepté: 1° un morceau sur la rive gauche, à la portion du bas ci-inclus; mesurant un acre de face sur une profondeur d'arpentage, vendu par Jno Favey. 2° Un morceau de terre sur la rive droite en descendant le dit Bayou Black, touchant à l'église de couleur, mesurant un acre de face sur quarante acres de profondeur donné à George Williams par Randal Lee Gibson. Pour être vendu subdivisé, défini et séparé conformément à un arpentage fait par T. S. Easton, voyer de la paroisse Terrebonne, qui a été appointé pour cette affaire et conformément au dit plan fait après le dit arpentage, qui sera exhibé à la Bourse au moment de la vente comme suit:

1. 2 200 acres, plus ou moins, de terres plantées de cyprès et de gros arbres.
2. 940 acres, plus ou moins, de terre avec balance de terres boisées y appartenant, et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence, des maisons de dépendances, écuries, etc.

Conditions—Pour les 2,200 acres de terre boisées, plus ou moins, comptant.

Pour les 940 acres, plus ou moins, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., un quart comptant, et le reste en paiements égaux de 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au ou aux détenteurs des billets; et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, sur toute la susdite propriété, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de la vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Samuel Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 21

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique résidence en briques à deux étages, No 81 rue Race.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, en date du 9 mai 1894, succession de John W. Glenn, décédé, Dossier No 35,605, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, ensemble avec cette magnifique et confortable résidence en briques à deux étages avec mansarde qui s'y trouve No 81 rue Race, étant l'encoignure des rues nord-ouest St-Thomas et Race, îlet No 25 borné par les rues Robin, Chippewa, comprenant les lots un et deux; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas; chaque lot mesure vingt-neuf (29) pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent dix (110) pieds, avec un morceau de terre dans le fond mesurant cinq pieds de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cinquante-neuf pieds; toute la propriété mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Race sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue St-Thomas avec toutes les bâtisses, constructions et améliorations qui s'y trouvent, la résidence en briques à deux étages avec mansarde et ses dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente et la proportion des taxes pour la partie subséquente de 1894 aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 16 23 30 juin 6 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE

Ilet dans le Troisième District.

JARDINIERS, LAITIERS,

ATTENTION.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles—

Un îlet de terre très élevé borné par les rues Adams, Gordon, St-Claude et Marais, désigné comme îlet 433. Pour dimensions voir le Plan à la Bourse.

Le terrain fait face au Southern ou Shell Beach Road [Chemin Coquillé] et seulement à trois îlets des chars de la rue Dauphine.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les actes de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus du prix d'adjudication des taxes de 1894 et déposeront 10 0/0 de l'enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, N. P., aux frais de l'acquéreur.
12 juin—12 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, îlet 266, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans son livre de plans No 104 et mesurant d'après cela; en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux d'aisance, etc., etc., connu par les Nos municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions —Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.
—VS—
John Coyne et als.

No 40,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune.—MARDI, 10 juillet 1894 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894, par l'Honorable F. A Monroe, juge de la dite Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18 sur un plan de Geo de Armas, voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue **St-Louis**, 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue **Roman**, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse**; le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson et Galvez**; le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de face rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° **152 acres de terre** ou environ, comme suit N. E. 1/4 de S. W. 1/4 W 1/2 de S. E 1/4 Section 4, 4, 6, R. 10 East. Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; et le reste, s'il y en a, à un an et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses en une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets; ils transféreront les polices d'assurance au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District.

Successian de Andreas Witt.

No 42,803.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'îlet No 396 du Troisième District de cette ville, borné par les rues Bons Enfants, Port, Moralès et l'avenue Lafayette—lequel terrain forme le coin des rues Bons-Enfants et Port, et mesure vingt neuf pieds de façade rue des Bons-Enfants, sur cent trois pieds, six pouces de profondeur et de façade rue Port.

2° **Un autre terrain** dans le même district dans le carré d'îlet No 366, borné par les rues Bons-Enfants, Remparts et St-Ferdinand, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Port sur cent trente-et-un pieds six pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452,

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH. Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de-chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E de l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, de la propriété ci-après décrite—

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième Septième et Chippewa, désignée comme lot No 15 de l'îlet No 21 sur un plan par L. Bourgerol, daté 6 mars 1835, dépo é dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1884, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 juin—13 20 27—juil 4 11 14 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 328 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.

Succession d'Edmond Cabiro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, en date du 15 mai 1894, pour le compte de la dite succession, de la propriété suivante à savoir:

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 381 borné par les rues Marais, St-Claude, Esplanade et Kerlerec; lesquels dits lots sont désignés par les Nos 25 et 26 de l'îlet No 6 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 18 décembre 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant ensemble, conformément au dit plan, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui la divise du lot No 24 vers la rue Kerlerec, 63 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne qui la divise du lot No 27 vers la rue Esplanade. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Etant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emile Cazeres par acte pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1883, enregistré C. O. B. K. 118, fol. 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté et deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux chambres dans les mansardes et une bâtisse à un étage, attenant, avec trois chambres et office, galerie derrière, cave, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transférera la police d'assurance au porteur des dits billets; l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, et vendu sans estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et déposera dix pour cent comptant du prix de son enchère au moment de l'adjudication. Le propriétaire actuel restera en possession de la propriété sans loyer jusqu'au 1er août 1894.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur. pardevant Chas T. Soniat, notaire
17 mai—17 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

HENRY'S HOUSE,

No 109 rue St-Charles entre Poydras et Perdido.

Henry Hellmen vs Katie Consadine, son épouse.

No 42,492.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan SAMEDI 16 juin 1894, à 10 heures A. M. précises au No 109 rue St Charles entre Poydras et Perdido en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin, 1894, le contenu du dit local dans l'affaire ci dessus, consistant en meubles de maison pour 35 chambres et effets lits en noyer noir, armoires, bureaux, lavabos, chaises, tables berceuses, miroirs, stores, traversins, oreillers, quilts, dr. ps. bureau, vaisselles et verrerie, etc. le tout sera vendu en

BLOCK.

Conditions—Comptant à l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations du bail du dit local expirant le 30 septembre 1894 à raison de $85 par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.
5 juin—5 9 12 15 16

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,869.

PAR ALFRED C. GREEN Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, Division D daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 21 mai 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre** en plantation sucrière, situé dans cette paroisse à peu près à 5 milles au bas de la Ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 28 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du haut par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo Guyol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 285 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurant chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre**, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 23 dans le Township No 14, range sud No 25 Est. District Sud Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20/100 acres ou 38 1/4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou tout comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différé doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, SYNDIC,
Bureau No 56 rue Carondelet.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DE—

Chevaux, Mulets, Wagons Et Harnais.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de la Banque Lafayette de St-Louis
vs.
La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 21 juin 1894, à 3 heures P. M., en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci dessus, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894. il sera vendu à l'enchère publique, au local de la Compagnie de Brasserie d'Alger, rue Madison, entre Decatur et DeArmas, dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les animaux, comprenant chevaux, mulets, wagons et harnais, le tout conformément à un inventaire qui sera exhibé le jour de la vente Aussi, toute la bière dans les cuves de la dite brasserie.
10 juin—10 17 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS, RUE CONTI.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon. G. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci après décrite—

1° **Deux certains lots de terre** situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864, lesquels lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

1 A. **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage double en bois No 540 rue Conti, contenant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, et est loué $8 par mois par chaque côté.

2° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'îlet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, et les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ces terrains sont clôturés.

3° **Deux certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés comme lots Nos 1 et 30, plan par J. Pilié, 1er mai 1840. Le lot No 1 se touchant et mesurant chacun comme suit. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le No 30 mesurant 26 pieds de largeur face à la rue Gasquet sur 120 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres, et louée à $8 par mois.

4° **Quatre lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier district de cette ville étant les numéros municipaux Nos 11 et 11 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désignés par les Nos 17 et 18 dans l'îlet 26, d'après un plan de Cosnier, en date du 3 décembre 1841. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 114 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme No 11 rue Prieur, consistent en un charmant cottage résidence, retiré des trottoirs, avec grillage en fer et jardin. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépenses, cuisine, 3 chambres à coucher, avec de cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté etc.

5° **Un certain terrain** situé dans le premier district de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet d'après un plan de Cosnier, en date du 3 décembre 1841. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 145 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en un joli cottage en bois loué à $20 par mois.

6° **Un certain terrain**, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'îlet borné par les rues Canal Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 29 dans l'îlet No 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 145 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cour par côté et dans le fond, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Le local est loué $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.
9 juin—9 10 11 12 13 20 27 juil 3 7 8 9 10 11

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Esther Levi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,025.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 23 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Paroisse East Feliciana.

1° **Un certain morceau de terre**, connu comme le "Rankin Tract," ayant 435 acres, plus ou moins, et borné au nord par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy, à l'est par la rivière Comite, au sud par un bayou ou creek se déversant dans la rivière Comite, et à l'ouest par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy.

2° **Un certain morceau de terre**, connu comme "Chapman Tract", ayant 417 acres, plus ou moins, borné au nord par Pipes, à l'est par Thos S. Adams, au sud par les terres anciennement appartenant à S Keller & Montgomery, et à l'ouest par la rivière Comite.

3° **Un certain morceau de terre**, connu comme le "Kelly Tract", contenant 320 acres, plus ou moins, borné au Nord par le Dr W. Pipes, à l'Est par Wm. S. Irwin's et au Sud par les terres d'Isaac Berryhill et celles de B. D. Chaney.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
Aussi, un petit lot de bijouterie.
Conditions—Comptant.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 24 à date

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire des Successions de M. et Dame Jean-Baptiste Jacquet.

No 42,096—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 juillet 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles. Nos 72 et 74, conformément à un décret rendu le 25 mai 1894 et un ordre de vente rendu le 4 juin 1894, approuvant et homologuant une assemblée de famille tenue le 30 mai 1894.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Dupré et White, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, ayant les dimensions suivantes, savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues St Philippe et Dupré, 31' 5" 5"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dupré; les lots Nos 7 et 8 ayant chacun 31'5"5"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 9 ayant 31' 5" 6"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumant, en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis.
9 juin—9 13 20 27 juil 4 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. G. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique:

1° **Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt** du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier **ces dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, tous les droits, voies passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie le divisant de la propriété de P. Tulane; un autre lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1/3 pouces à 123 pieds 8 1/3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107 sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray en date du 3 mars 1869; le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, un autre lot de terre désigné par le No 105 sur le susdit plan dans le bureau du dit ancien notaire Stark mesurant 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la dite rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 20 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond sur 113 pieds 5 pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant 20 pieds, plus ou moins, face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt voyer, annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds de largeur dans le fond sur 111 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer en date du 8 février 1835, et mesurant comme suit, savoir: Le lot No 4 environ 21 pieds 5 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le lot No 5 mesure 21 pieds 5 1/2 pouce de face à la dite rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le lot No 6 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° **Quatre certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit îlet, bornés par les rues Peters, (anciennement Nouvelle Levée) St Joseph, Commerce et Julie et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880 et déposé pour référence au bureau du soussigné, notaire, comme plan No 51, les dits lots se touchent les uns les autres et mesurant comme suit:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 le plus rapproché de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2, et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4, y touchant et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Julie, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, le dit terrain ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit îlet à la rue Commerce sur laquelle il a une façade de 65 pieds 7 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G. H. I. J., sur un plan de J. Pilié voyer, enregistré au bureau de H Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° **Cinq certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet susdit, bornés par les rues Commerce, St-Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée), désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 18 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 18 pieds 6 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes. Le lot No 1 mesure 111 pieds 5 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 10 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté séparant le lot No 2; le dit lot No 2, ayant 111 pieds 10 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté séparant du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph, et le lot No 3 ayant une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 3, et 113 pieds 1 3/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 113 pieds 1 pouce sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St-Joseph.

4° **Le tout et particulièrement le droit d'usage et d'occupation** jusqu'au 13me jour de Décembre A D 1907, du dit vendeur comme assignée de la Crescent City Sugar Refinery Company d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances et autres appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet susdit borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée) Commerce, St Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), environ 21 pieds 5 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 5 pouces 1 1/3 de ligne sur la ligne qui le divise du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par le mot "la Propriété de Paul Tulane" sur un plan ou esquisse levé par A. De Armas, député-voyer de la ville, et annexé pour références à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1883 étant la même propriété lequel dit défunt a acquis par achat, ensemble avec Frederick A. Savile, pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 708.

Conditions—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8 000) dollars en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette ayant été payé d'avance) le dit billet ayant un an à courir, avec 6 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera aussi la place de cette succession dans une controverse ayant trait aux 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St Joseph, de la façade du lot "A", maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,202 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire. l'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
9 juin—9 13 20 27—juil 4 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,

—ET—

108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'îlet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance

2° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'îlet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval, Wagon et Harnais.

Chas P. Gould vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,756, Division E.

SAMEDI, 16 juin 1894, à 11 heures A. M., à l'écurie Haas, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, nous procéderons à la vente à l'encan publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre rendu et signé le 5 juin 1894, de la propriété ci après décrite—

Un cheval, un wagon, un jeu de harnais, d'après un inventaire.

Conditions Comptant sur lieux.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs, No 201 rue Canal.
6 juin—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE,

—DE—

Propriété de Valeur Bien Située.

Ce Beau Magasin et Résidence en Bois à Deux Etages.

Coin des rues Magazine et Harmony.

Nos 862 et 864 rue Magazine et Nos 136, 136 1-2 et 138 rue Harmony,

Immédiatement en face du Marché de la rue Neuvième et étant avantageusement situé pour affaires.

Une Jolie Résidence Double en Bois à Deux Etages,

Nos 10 et 12 Avenue Washington,

Entre Tchoupitoulas et Livaudais,

Avec Neuf Grands Terrains et Ecurie à Deux Etages.

—Et la—

Résidence en Bois Simple,

No 989 rue Tchoupitoulas,

Entre Huitième et Neuvième.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Mme Elizabeth Eiswirth, Mme Josephine Stander et als.

No 40,882.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, le 26 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans rendu le 15me jour de mai 1894, et signé le 21 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite—

1° **Cette propriété de commerce** et résidence coin des rues S. E. Magazine et Harmony Nos 862 et 864 rue Magazine et 136, 136 1/2 et 138 rue Harmony, immédiatement en face du Marché Neuvième. Le lot est désigné comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, **servitudes** et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Magazine**, Constance, Harmony et Pleasant, et forme l'encoignure des rues Magazine et Harmony. La dite portion de terre mesure 43 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la dite rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et face à la rue Harmony et entre lignes parallèles.

Les bâtisses Nos 862 et 864 rue Magazine sont un magasin et résidence en bois, deux corps de logis à deux étages, couvertes en ardoises, occupées par une buvette et bar-room et un épicerie et dépendances avec 12 chambres en tout, ayant des façades sur les deux rues et 12 chambres en tout, cave, etc.

Les Nos 136, 136 1/2 et 138 rue Harmony sont bâtis sur les portions inférieures du terrain et sont arrangés pour magasins et résidences. Ils ont aussi des galeries devant et ont en tout 12 chambres, citernes, allées, etc. Faisant face immédiatement au marché de la Neuvième et dans le voisinage de l'école McDonough et étant entourés par de nombreux magasins, ces propriétés sont toujours louées et sont capables de donner des loyers très élevés. C'est le meilleur coin des affaires qui se puisse obtenir dans le voisinage et offre à l'homme entreprenant une excellente occasion de s'établir dans un quartier où se fait beaucoup d'affaires au détail.

2° **Les jolies maisons de résidence doubles à deux étages en bois** Nos 10 et 12 avenue Washington, et neuf terrains comprenant toute la façade sur l'avenue Washington, entre les rues Tchoupitoulas et Livaudais décrites comme suit. Neuf certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Tchoupitoulas et Livaudais, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sur un plan par Ch. Crampon, en date du 25 avril 1876, et déposé pour référence en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, et mesurant chacun d'après un plan exhibé à l'endroit de la vente, pour les subdivisions et les dimensions détaillées.

La maison de résidence en bois à deux étages, Nos 10 et 12 avenue Washington, s'élevant sur une portion des terrains 6, 7 et 8 est bâtie à une certaine distance du trottoir, et contient une galerie de façade salons doubles, un corridor avec escaliers, salle à manger, office et cuisine au bas, et 4 chambres à coucher en haut de chaque côté, faisant 16 chambres en tout, citernes, avec des galeries sur le côté et à l'arrière.

L'écurie en bois à deux étages contient 2 chambres au-dessus. L'acquéreur des terrains attenant aux terrains [illegible] No 4.

L'avenue Washington et la rue Tchoupitoulas sont pavées en pierres carrées, et cette spacieuse propriété est près des débarcadères des bateaux à vapeur et des établissements industriels de la ville.

3° **La bâtisse désirable en bois, à deux étages**, No 989 rue Tchoupitoulas, entre Huitième et Neuvième rues avec avenue sur la façade et ayant 3 chambres et une cuisine et des dépendances en arrière de côté, etc. Le terrain est décrit comme suit: Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Huitième, Neuvième et St Thomas (anciennement Fulton), désigné comme terrain No 3 sur un plan par H. Moelhausen voyer, en date du 2 mars 1844, et déposé pour référence, en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, en cet Etat, lequel terrain mesure 25 pieds de façade rue Tchoupitoulas, (anciennement Levée), sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de l'Ascenseur de la Brasserie Lafayette, et d'industries expéditionnaires et d'autres grandes industries.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété pour lesquels elles peuvent être données, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, et il assumera toutes les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication, et il fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Andrew Hero notaire, aux frais de l'acquéreur, lesquels devront être faits 15 jours après la date de l'adjudication.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 26

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 631 rue Bagatelle.

Succession de Mme Carolina Hoenig.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 rue de la Commune, le MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de, et conformément à l'ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division D, daté le 23 mai 1894, dossier No 37,753, et pour compte de la succession de Mme Carolina Hoenig décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District, désigné comme lot No 15 de l'îlet No 56, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Bagatelle et St-Antoine, lequel lot mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt avec hypothèque et autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur paiera les taxes de 1894 au-dessus du prix d'adjudication. Dépôt de dix pour cent requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—juin 6 13 20 24 27

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Effets Personnels, etc., etc., à l'encan.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

No 41,426.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet.—LUNDI, 25 juin 1894, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1894, il sera vendu à l'encan, au local No 149 rue Terpsichore—

Les meubles de maison et effets personnels, etc., etc., et une réclamation de $350, comme il est décrit dans l'inventaire original déposé à la Cour.

Conditions.—Comptant avant livraison.
13 juin—13 20 25

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.